

02 Quelles doivent être les missions de l'École, à l'heure de l'Europe et pour les décennies à venir ?

1) Comment l'École peut-elle concilier éducation et instruction ?

Cette question constitue un des points centraux du débat sur l'École.

Quelles définitions donnons-nous aux mots ?

- Instruction : « s'intéresse aux savoirs cumulés, en fonction des programmes ».
- Education : « s'intéresse à la socialisation, elle participe à la formation du devenir adulte ». En disant cela, le groupe a du mal à en définir son contenu.

Education et instruction sont liées et doivent relever des missions de l'École, mais en partenariat hors l'École (famille, associations, fonctions publiques territoriales, sport...).

Au total, enseigner c'est essayer de trouver la part des deux, instruction et éducation.

Pour concilier éducation /instruction, il est nécessaire de travailler à la cohésion de l'équipe éducative et à son ouverture vers l'extérieur : « faire les liens entre les savoirs et la personne ».

Il nous paraît nécessaire de réaffirmer la notion d'apprendre autrement, de rompre le morcellement éducation/instruction, en développant les activités transversales notamment ce qui concerne les domaines internationaux.

2- Comment l'École peut-elle à la fois transmettre une culture générale et préparer à la vie active dans un monde incertain ?

Qu'est-ce qu'une culture générale ? A différencier de « l'enseignement général ».

La culture générale doit donner une culture de savoir-être qui développe l'esprit critique. L'École doit donner cette ouverture. La vie active c'est au-delà du savoir-faire professionnel.

La culture générale c'est le socle pour savoir toujours évoluer, pour s'adapter en tous lieux, en toutes circonstances dans un «monde incertain». Elle doit donner le goût de toujours apprendre, de progresser.

La base dans notre culture repose sur la maîtrise de lire, écrire, compter. Il est nécessaire de développer la communication orale.

L'apport des nouvelles technologies doit être développé.

08 Comment motiver et faire travailler efficacement les élèves ?

Après le rappel de la définition du sujet et de l'état des lieux concernant la problématique de la motivation des élèves à l'école, le croisement de regards des participants a permis l'émergence d'éléments de réponse et de propositions aux questions soulevées.

Les élèves travaillent-ils trop ou pas assez ?

Cette question n'est pas à poser en terme de quantité. Cependant, les rythmes scolaires actuels restent trop lourds en particulier en terme d'emploi du temps. Ils laissent peu de place pour les activités sportives, artistiques ou culturelles qui offrent une ouverture différente sur le monde.

Les emplois du temps scolaires, calés sur des programmes d'enseignement lourds, ne tiennent pas compte de la concentration et de l'efficacité des élèves, qui, après une journée de travail en classe, doivent replonger dans les devoirs à la maison. De plus, le travail demandé à la maison génère beaucoup d'inégalités entre élèves selon le contexte familial et social et leurs caractéristiques individuelles face à l'apprentissage. Ce travail doit être valorisé car il demande un investissement non négligeable de la part des élèves. Le travail de réflexion et de compréhension doit être traité pendant les heures de classe, le travail à la maison ne doit rester qu'un travail de révision et d'entraînement.

Il paraît aujourd'hui important de réduire le nombre de congés scolaires pour mieux répartir les emplois du temps et allonger le temps d'enseignement afin de redistribuer plus efficacement le travail des élèves.

La véritable question « du trop ou pas assez » demeure bien qualitative. *L'École doit donner les bases et les outils méthodologiques aux élèves pour apprendre à travailler. L'aide aux méthodes de travail personnel, proposées aux élèves des classes de sixième, doit être poursuivie et proposée au-delà de cette année charnière.*

Au niveau Collège et Lycée, un manque de coordination apparent entre les différentes disciplines d'enseignement entraîne une accumulation et une surcharge de travail demandé aux élèves. De plus, chaque enseignant, en fonction de sa discipline (elle même régie par un programme et une progression propres), adopte son calendrier en matière de contrôle des connaissances collectives et des devoirs demandés à l'élève. Ces différentes contraintes et exigences, en terme de présentation, de consignes et de délais, entraînent des confusions et des difficultés supplémentaires pour l'élève.

Une planification rigoureuse, à tous les âges de la scolarité, aussi bien en terme d'évaluation des connaissances qu'en terme de progression dans le programme, pourrait permettre une plus grande efficacité du travail des élèves. Le rôle du professeur principal pourrait être renforcé pour assurer cette cohésion d'ensemble.

Comment réaffirmer le sens du travail et de l'effort scolaires ?

Comment développer le désir et le plaisir d'apprendre, de connaître, et de comprendre ?

Ces deux questions parallèles, mais non dissociées, ont été traitées en commun.

La variété des formes d'organisation du travail scolaire et l'alternance des méthodes de travail permet de rompre la monotonie (qui s'installe parfois pendant les séances de cours « trop magistral ») et de multiplier les chances de motivation des élèves. Les modalités de travail en sous-groupe favorisent l'implication de chacun. Elles offrent l'occasion de rendre chaque élève plus actif. Les dispositifs de type IDD (itinéraire de découverte), TPE (travaux personnels encadrés) ou PPCP (projet pluridisciplinaire à caractère professionnel) doivent être renforcés et généralisés.

De même, *les méthodes de travail en autonomie*, pendant les séances de classe, doivent être encouragées et cela malgré la crainte de certains enseignants concernant le manque de discipline ou le bruit provoqués par les échanges de travail en sous-groupes. Le manque d'autonomie des élèves pendant les séances de cours ne favorise pas leur autonomie pour le travail à la maison.

L'enseignant doit infléchir sa pratique pédagogique. Ceci pose le problème des compétences et de la formation des enseignants.

Le sens des apprentissages doit être systématiquement rappelé et explicité aux élèves. Il reste trop souvent implicite pour les enseignants.

La relation pédagogique et le contact qu'entretient l'enseignant avec ses élèves jouent un rôle important, voir prépondérant, dans l'intérêt des élèves pour la discipline d'enseignement et leur motivation. Cette dimension humaine, liée aux métiers de l'enseignement, doit fortement imprégner la formation des enseignants.

Comment aider les élèves à assimiler ce qu'ils apprennent à l'école ?

Les différentes formes d'aide, conduites par les enseignants ou autres personnels (soutien, études dirigées, aide au travail personnel...), doivent être favorisées et développées. Un emploi du temps « à trou » pourrait permettre de travailler autrement les notions de cours ou d'apporter un suivi et une aide méthodologique.

Les cours de soutien accordés aux enfants les plus en difficulté pourraient être ouverts à tous les élèves volontaires qui souhaitent approfondir leur connaissances.

L'accès au CDI, encore trop souvent réglementé, principalement pour des raisons matérielles, doit être encouragé.

La relation entre enseignants et élèves de type guidance ou accompagnement (à distinguer des heures d'enseignement) doit être organisée et des moyens adéquats doivent être dégagés :

- Aménagement des espaces au sein même des établissements scolaires : espaces de travail pour les enseignants, espaces de rencontres élèves/enseignants, espaces favorisant les nouvelles modalités de travail comme les CDI ;
- l'accompagnement et la guidance des élèves doivent être inclus dans les missions et le temps de service des enseignants

A quelles conditions le redoublement peut-il être efficace ?

Le redoublement est une mesure qui laisse perplexe, jugée envisageable pour :

- la réorientation vers d'autres filières de formation
- le manque de maturité chez un élève.

En revanche, la rupture sociale provoquée par un redoublement, en particulier avec les camarades de classes de l'élève, peut être mal vécu et être la cause d'un nouvel échec.

22 Comment former, recruter, évaluer les enseignants et mieux organiser leur carrière ?

Tout au long de cette discussion, aucune voix ne domine. Des points de vue divers s'échangent de façon constructive. Trois personnes seulement ne participeront pas au débat, après une brève présentation, examine successivement les 3 questions guide.

Faut-il donner d'avantage de place à la pratique de terrain dans la formation et le recrutement des enseignants ?

La question suscite d'abord une interrogation sur les pré-supposés de la question même. S'agit-il de dégager des moyens par le biais d'un horaire supérieur imposé au stagiaire ? Mais la réflexion se fixe surtout sur les modalités de recrutement et les moments de la formation. On constate l'extrême diversité des modalités de recrutement entre les concours eux-mêmes et entre le recrutement par concours et les autres modes d'accès à l'exercice de l'enseignement (vacataire, contractuel, maître auxiliaire, titulaire). Certains font valoir que le niveau théorique des concours est peut-être excessivement privilégié au détriment des épreuves pratiques. Sans aller jusqu'à une remise en cause du concours et de la nécessaire formation disciplinaire, on envisage la possibilité d'un entretien pour apprécier les dispositions effective du candidat à l'exercice professionnel .

Faut-il prendre en compte les besoins et les profils des établissements dans l'affectation des enseignants ?

Cette deuxième question ne dégage pas un consensus aussi net que la précédente. Les participants font apparaître que cette prise en compte est déjà plus ou moins existante. La discussion se focalise surtout sur les établissements difficiles et les affectations des jeunes enseignants qui débutent. On fait valoir les situations personnelles, l'éloignement et aussi les publics difficiles qui sont rencontrés. La notion de volontariat, en particulier pour exercer en ZEP semble faire l'unanimité. Car on reconnaît à ce volontariat qu'il favorise le travail en équipe. Plusieurs participants développent l'idée qu'une carrière d'enseignant ne peut se concevoir de manière individuelle. La notion de plan de carrière, avec des périodes de mobilité prévues, est alors introduite, en particulier pour diversifier la représentation du métier. On insiste sur la nécessité d'accompagner les jeunes professeurs exerçant en zone sensible. L'idée de mettre en place des heures de décharge pour permettre aux professeurs de prendre en charge l'élève dans sa globalité est avancée.

Faut-il tenir d'avantage compte du mérite des enseignants dans la gestion des carrières ? Si oui, comment ?

Cette dernière question ramène le débat à l'aspect individuel d'une carrière d'enseignant. On affirme fortement que ceux-ci sont au cœur du système scolaire, qu'ils ont besoin d'une reconnaissance effective, non seulement de l'institution mais de la nation.; Cette reconnaissance, de l'avis de tous, fait actuellement défaut. L'aspect matériel et financier est considéré comme une reconnaissance nécessaire, mais pas suffisante. La notion de mérite, que l'on tient à distinguer de celle de compétence est perçue comme ambiguë. Plusieurs questions se succèdent. Qui peut décider de la reconnaissance à attribuer à l'enseignant ? Le chef d'établissement est récusé dans ce rôle. Les IA-IPR qui évaluent la compétence pédagogique des professeurs disposent de trop peu de temps. La nécessité de chargés de mission pour relayer l'action pédagogique des IPR est alors évoquée. De la même manière, on s'interroge sur « l'usure » des enseignants vers 45-50 ans. Comment conserver la vocation initiale ? Quelle formation continue assurée ? L'idée de plan de carrière est à nouveau rencontrée. Celle d'envisager une évolution dans les emplois sur 10 ans est aussi explorée. Enfin, chacun reconnaît et regrette l'impuissance du système scolaire à gérer les échecs, défaillance ponctuelle, mais aussi professeurs en difficulté que les élèves subissent des dizaines d'années durant.

Trois priorités pour l'École (une phrase par priorité)

- 1** Réaménager les rythmes scolaires en terme de calendrier annuel et de temps de travail hebdomadaire
- 2** Développer les activités favorisant l'autonomie des élèves, en lien avec les dispositifs existants de type IDD, TPE, PPCP
- 3** Valoriser chez les enseignants les éléments positifs, traiter les échecs ; cela passe par la création d'un plan de carrière avec des moments de mobilité.